

sociale. La complexité est si grande en politique, que même ces exemples peuvent ne pas être décisifs; il faut reconnaître cependant qu'ils nous donnent de fortes présomptions sur le rapport de cause à effet.

La méthode déductive.

32. La méthode déductive, associée aux méthodes inductive ou expérimentale, est le principal appui des recherches politiques.

On ne peut se fier ni à la méthode déductive seule, ni à la méthode inductive seule, pour résoudre les problèmes compliqués de la science sociale. L'accord de ces deux méthodes, la confirmation de l'une par l'autre, voilà ce qui est nécessaire, si l'on veut aboutir à des conclusions dignes de foi.

C'est à l'examen des conséquences de chaque agent pris à part que la déduction *pure* sera le plus avantageusement appliquée. C'est pour cela qu'on a subdivisé la science sociale en un certain nombre de branches, comme l'économie politique, etc. Les tendances ou les conséquences de l'instinct qui porte les hommes à désirer la richesse peuvent être étudiées isolément.

Une partie essentielle de la déduction politique consiste à déterminer l'action qu'exerce le sentiment du pouvoir dans les différents degrés de son développement parmi les hommes. La déduction doit ici embrasser un domaine plus vaste que celui des circonstances politiques.

La sociabilité des hommes, leurs sympathies, les degrés de leur intelligence, ont des conséquences qu'on peut connaître par la déduction seule.

Nous pouvons même nous aventurer jusqu'à un certain point dans le second procédé de la déduction, le calcul des divers agents qui concourent à produire l'effet, comme la richesse, le pouvoir, la sociabilité, la sympathie, les habi-

tudes, etc. Ici, cependant, nous constatons la faiblesse de la méthode déductive réduite à elle-même. N'ayant pas exactement l'appréciation quantitative des agents isolés, notre effort pour les combiner dans une somme quantitative est absolument stérile. Les erreurs du calcul peuvent être si graves qu'elles vicient entièrement la conclusion.

Le troisième procédé de la déduction, la vérification, est le seul qui donne à la méthode toute sa force, en la combinant avec l'induction. En fait, les politiques, lorsqu'ils appliquent à la fois les deux méthodes, ont à leur disposition une généralité empirique ou inductive, généralité qu'ils comparent avec les tendances déduites des agents qui sont mis en cause. Ainsi l'influence du despotisme est d'abord exprimée comme une généralisation empirique de l'histoire; une fois cette généralisation obtenue, nous comparons les résultats attribués au despotisme avec les conséquences déductives de l'amour du pouvoir et de tous les autres motifs d'action qui concourent dans le cas donné, et qui déterminent la conduite, soit du souverain, soit des sujets. Des maximes comme les suivantes exigent pour leur vérification l'emploi combiné de l'induction et de la déduction : « Les possesseurs du pouvoir suprême, qu'ils soient un, deux ou plusieurs, n'ont pas besoin des armes de la raison; ils peuvent toujours faire prévaloir leur *vo lonté*. » « Les gouvernements les plus capables, remarquables par leur vigueur et leur habileté soutenues, ont été les gouvernements aristocratiques. » Les raisons déductives en faveur de cette dernière proposition sont fondées sur les conséquences qu'entraîne le choix d'un petit nombre d'hommes pour traiter les affaires publiques.

Ainsi, la marche ordinaire de la méthode déductive est d'exposer un certain nombre de lois empiriques, fondées sur l'histoire et sur l'expérience politique, et de soumettre ces lois à la vérification déductive, afin de les transformer en lois dérivées. Considérées comme généralités empiriques, on doit faire pour établir ces lois tout ce qu'exigent les méthodes inductives. Cela fait, il ne reste plus qu'à les

comparer avec les résultats déductifs des tendances qui concourent à l'effet produit.

Parmi les lois empiriques qui demandent à être confrontées avec des conclusions déductives, nous pouvons citer les suivantes : « La civilisation moderne tend à la médiocrité collective. (S. Mill.) » « L'unité religieuse est contraire aux intérêts civils. (G. C. Lewis.) » « Il n'y a pas de connexion nécessaire entre une royauté héréditaire et une noblesse héréditaire. (*Ibid.*) » « La race humaine est progressive. » « Il y a une relation constante entre l'état de la société et l'état de la spéculation intellectuelle. (Comte.) »

La vérification déductive est nécessaire surtout pour déterminer les causes d'un événement historique. A moins qu'il n'y ait eu d'autres événements analogues, notre base inductive est en effet aussi courte que possible. La succession peut être prise facilement pour la causalité. Ainsi, l'explication de la naissance des institutions libres dans l'Europe moderne doit être déductive plutôt qu'inductive.

L'introduction du christianisme en Europe coïncide avec tant d'autres changements qu'il est difficile d'éliminer les conséquences de ce grand fait. Le seul moyen ici de varier les cas, c'est de prendre séparément les différentes nations; mais il n'y en a pas une où le christianisme se soit introduit seul. Par conséquent, toute inférence sur les résultats politiques ou autres du christianisme aura grand besoin d'une confirmation déductive. C'est la méthode qu'on emploie en effet : on cherche déductivement les tendances de la religion chrétienne, et l'on s'efforce de montrer qu'elles coïncident avec les faits. Pour que la vérification soit complète, il faut appliquer de même la déduction aux autres tendances, comme les influences grecques et romaines, et les qualités mentales des races européennes; en retranchant du total les résultats de ces tendances, on aura un cas de la méthode des résidus.

Dans ce que nous venons de dire sur la méthode déductive, nous avons fait allusion à la fois aux lois empiriques et aux lois dérivées. Les sujets de la politique fournissent

des exemples convenables de la *limitation* des lois empiriques, et à un moindre degré des lois dérivées, *aux cas adjacents*. On peut sans scrupule étendre une loi empirique à tout un territoire, à toute une époque, à toutes les circonstances semblables. Lorsqu'on a eu expérimenté dans la Grande-Bretagne, pendant trente années, les bons résultats du suffrage accordé aux personnes qui ont un revenu de dix livres, le risque n'était pas grand d'étendre le droit de suffrage aux revenus de sept ou de six livres, sur la foi d'une simple analogie empirique. Le même empirisme ne justifierait pas la transition brusque au suffrage universel. Les conséquences d'un changement aussi complet ne seront calculées, à supposer même qu'elles puissent l'être, qu'à l'aide d'un raisonnement *déductif*, par la détermination d'une loi dérivée. Un raisonneur bien informé, sagace, désintéressé, pourra prédire avec sûreté, quoique avec certaines chances d'erreur, quelle sera l'issue probable d'une pareille extension de la liberté du suffrage; mais il ne le pourra que par une application particulièrement habile de la méthode déductive.

La méthode des résidus, étant à proprement parler une méthode déductive, sera à l'occasion utile en politique. Elle traite le problème par différents côtés, comme nous l'avons vu tout à l'heure pour le christianisme.

En appliquant les méthodes de concordance et de différence à la détermination d'une cause, notre connaissance antérieure de la cause nous prépare à mieux nous rendre compte de l'évidence inductive, et nous évite des incertitudes que nous éprouverions, si nous étions absolument ignorants sur ce sujet.

33. Dans la politique, nous sommes rarement obligés de supposer quelque agent inconnu; les forces communes de la nature humaine sont des causes suffisantes. Les hypothèses politiques portent donc sur la présence, sur les proportions de l'agent supposé; elles peuvent être prouvées par leur conformité exacte avec les faits.

On fait perpétuellement des hypothèses sur la conduite des hommes dans toutes les circonstances possibles. Les

passions de l'ambition, de l'orgueil, de la crainte, l'égoïsme, les sympathies, sont autant de causes réelles et distinctes. Mais il y a doute sur la question de savoir quel est celui de ces motifs d'action qui a présidé à une certaine conduite, et nous pouvons appliquer la méthode de l'hypothèse à la solution de ces doutes. Si les actions d'un homme s'accordent avec les effets ordinaires de l'union du pouvoir, cet accord autorise une hypothèse. La preuve de cette hypothèse serait complète si l'on pouvait montrer que les actions de cet homme ne s'accordent avec aucun autre motif : mais cela est impossible. L'exécution de Charles I^{er} peut avoir eu pour causes les craintes des puritains, leurs ressentiments, leur idée de la justice, l'interprétation qu'ils donnaient aux desseins de la Providence. Une preuve par hypothèse consisterait à montrer que l'acte en question s'accorde pleinement avec les tendances *d'un seul* de ces motifs, et ne s'accorde qu'avec celui-là.

Simplification des problèmes politiques.

34. Il y a différentes façons de simplifier les complications de la politique. Nous en avons déjà indiqué quelques-unes.

1^o Il faut étudier les institutions isolément, tout en jetant un regard sur leur action réciproque. C'est sur cette analyse primitive de la société que repose la méthode scientifique de la politique. Il peut y avoir quelque difficulté à réaliser l'isolement désirable. Mais toute autre méthode serait impuissante.

2^o Dans les théories politiques modernes on accorde une grande importance à la distinction de l'ordre et du progrès, et l'on recommande d'étudier séparément les influences favorables à l'ordre ou à la stabilité, et les influences favorables au progrès ou au perfectionnement. L'avantage de cette distinction est surtout de diviser l'objet de nos études pour faciliter le travail intellectuel. M. J. S. Mill a montré (*Gouvernement représentatif*, ch. n) que ces deux intérêts ne

peuvent être entièrement séparés : il ne peut y avoir ni de progrès sans stabilité, ni de stabilité sans progrès. Cependant le problème social est singulièrement simplifié par l'étude successive de chacun de ces éléments, et par l'attention qu'on accorde ensuite à leur action réciproque.

M. Mill a déterminé, en combinant les méthodes inductive et déductive, les conditions de la stabilité dans toute société, et les a rattachés aux catégories suivantes : 1^o une éducation des citoyens calculée de façon à les habituer à se discipliner eux-mêmes ; 2^o un sentiment d'obéissance ou de dévouement envers un pouvoir quelconque ; 3^o un élément de *cohésion* parmi tous les membres d'un même état. Il est évident que toutes les causes que nous révèle la comparaison inductive des sociétés peuvent être déduites rigoureusement des principes généraux de l'esprit humain : l'accord des deux résultats est nécessaire pour confirmer la preuve.

3^o En raison de la variété des circonstances politiques les propositions sociales pourraient être innombrables ; mais, dans un but certainement scientifique, elles doivent être exposées avec le détail exact des circonstances et des conditions, afin de pouvoir ensuite être appliquées à beaucoup de cas. C'est une question de savoir si le pouvoir central doit entreprendre certains travaux publics, comme les ponts, les routes, les prisons, etc. La solution de cette question, dans un cas donné, doit être accompagnée de toutes les circonstances qui déterminent la solution : de telle sorte que cette solution peut être appliquée à un grand nombre d'autres cas, même très-différents les uns des autres. Si le gouvernement entreprend le travail, seulement parce que le pouvoir local ne peut supporter la dépense, on décide par là ce qu'il convient de faire dans le cas opposé, lorsque le pouvoir local *peut* supporter la dépense.

C'est ainsi que les arrêts légaux, s'ils sont accompagnés d'une exposition complète des considérants, peuvent s'appliquer à une vaste série de cas différents. Il en est de même pour toutes les affirmations raisonnées de la politique.

La même proposition qui détermine les conséquences du despotisme dans des circonstances données, implique que ces conséquences varieront dans leurs proportions, selon que le despotisme variera lui-même dans son degré : elle implique encore que les conséquences contraires se produiront, si au despotisme on substitue la liberté. Toutes ces adaptations particulières des principes doivent être traitées comme des déductions, pour lesquelles la vérification inductive est désirable, surtout quand on s'écarte beaucoup de l'application générale de la maxime.

4° On a déjà appelé l'attention sur cette circonstance que la politique a affaire aux hommes pris collectivement, non aux individus. Au point de vue politique, un million d'hommes est une chose moins compliquée qu'un seul individu. La vaste portée de l'opération en réduit les complications. Les maximes pour le gouvernement d'une nation sont plus simples que les maximes pour la direction des individus, si l'on veut tenir compte de toutes leurs particularités. Le ministre des affaires étrangères qui a des affaires à traiter avec des individus isolés, peut être, dans sa patience et dans son adresse, plus éprouvé que le ministre de l'intérieur, qui n'a de rapport qu'avec la masse entière de la nation. Les limites de la proposition sont contenues dans les raisons qu'on donne pour l'établir. Si la masse sociale, par suite de la division des opinions, se scinde en partis, en individualités, alors cessent les facilités que donnait au politique le caractère collectif de son action.

Une des plus importantes simplifications des problèmes politiques, soit en théorie, soit en pratique, est la limitation du domaine de l'État, le progrès qui confie aux particuliers les affaires considérées jusqu'alors comme publiques. La tendance de toutes les sociétés a été d'abord un gouvernement absolu, mais la limitation nécessaire de ce gouvernement est un symptôme favorable de la force des sociétés. Les limites de l'État doivent, d'ailleurs, être déterminées d'après les circonstances et l'époque. Une religion d'État peut convenir dans un certain milieu social, et ne pas con-

venir dans un autre; quelque grands que soient les avantages qu'il y a à débarrasser le gouvernement de cette charge, il peut y avoir des cas où il est bon qu'il la garde.

Des fausses méthodes en politique.

35. Ces méthodes fausses sont pour la plupart impliquées dans l'application des bonnes méthodes.

1° L'emploi exclusif des méthodes *expérimentales* est insuffisant pour résoudre les complications de la politique. A plus forte raison en est-il ainsi, lorsqu'on n'a recours qu'à la seule concordance, sans étudier les variations de circonstances qu'exige la méthode : et cependant c'est de cette façon que raisonnent, en général, les esprits peu éclairés. Ainsi l'on affirmera qu'une institution quelconque est bienfaisante et bonne, parce qu'un pays a prospéré sous le règne de cette institution. C'est la forme la plus grossière de l'empirisme. L'emploi consciencieux des méthodes expérimentales pourra éviter ces erreurs, mais il ne suffirait pas toujours pour établir la vérité.

2° Une politique purement *déductive* est également défectueuse. Même, en nous fondant sur la meilleure des psychologies, et sur l'éthologie la plus complète, afin d'aboutir à la politique, nous ne sommes pas en état d'inférer avec une précision parfaite les tendances distinctes, encore moins de calculer la somme d'une pluralité de tendances. Même avec la plus grande pénétration psychologique, même avec la connaissance la plus exacte du développement moyen des grands attributs de l'esprit, chez une certaine race humaine, et avec l'attention la plus forte donnée aux circonstances physiques ou autres, nous pouvons encore échouer dans nos efforts pour établir comment une telle race se comportera sous un gouvernement démocratique ou despotique, avec ou sans croyance religieuse.

Nous avons déjà parlé de l'erreur qui consiste à admettre,

pour expliquer un effet politique, une seule circonstance, une seule cause, au lieu de chercher un groupe de conditions, un ensemble complexe de circonstances.

3° Sir G. C. Lewis a donné de nombreux exemples des hypothèses politiques qui admettent des causes fictives ou fausses. Telles sont les causes mythiques ou légendaires, les fictions de la loi, et le prétendu contrat social.

POLITIQUE PRATIQUE.

36. Dans toute science pratique, nous devons commencer par déterminer le but. Dans la politique, comme dans l'éthique, le but peut être envisagé de différentes façons.

Dans la plupart des sciences pratiques, il n'y a pas de discussion sur la nature du but à atteindre. Il n'en est pas de même dans l'éthique et dans la politique. Même quand on s'accorde à dire que le but de ces sciences est le bonheur de l'humanité, on n'entend pas ce bonheur de la même manière.

Dans l'antiquité, l'idéal de Sparte et d'Athènes n'était pas le même. Mais dans le cas même où l'on admet en théorie les mêmes principes sociaux, les règles de la pratique peuvent être distinctes. Dans la république romaine le but poursuivi était le pouvoir et la glorification de l'État. Le dessein principal des Espagnols, en Amérique, était la conversion des Américains au catholicisme.

D'après quelques penseurs, le but du mécanisme politique est de réaliser le meilleur gouvernement ou le meilleur système qui garantisse la défense, la sécurité sociale, etc., en général les principes fondamentaux de la société. Si le despotisme est celui de tous les gouvernements qui réalise le mieux cet objet, le despotisme est le meilleur des gouvernements; sinon, non.

D'autres, comme M. Mill, pensent que le développement des forces, des énergies d'un peuple est un but assez important et assez distinct pour être considéré comme le but de la politique. Quand on associe cette croyance avec cette autre

opinion qu'on ne peut maintenir un gouvernement fort que par ces moyens-là, alors les deux opinions s'accordent pour le but, mais diffèrent quant aux moyens. Il est cependant possible de maintenir qu'un mauvais gouvernement, dirigé par le peuple lui-même, est préférable à un gouvernement meilleur, en lui-même, mais dont le peuple est exclu.

Une autre manière d'exprimer la même antithèse dans le but est de mettre en opposition la jouissance passive avec l'action libre. On peut soutenir, d'un côté, que le gouvernement qui procure le plus de plaisirs sensibles, avec le moins de peines, est l'idéal le plus élevé de la société; et, d'un autre côté, on peut dire que le gouvernement qui donne la plus grande extension à la liberté et à l'individualité, avec ou sans des jouissances purement sensibles, est absolument le meilleur.

Ces différentes façons de concevoir le but de la société ont une grande influence sur la pratique. Le gouvernement paternel n'est pas d'accord avec le système qui donne aux individus le plus de liberté compatible avec la liberté des autres.

37. Le but politique une fois établi, les principes de la politique théorique peuvent être transformés en maximes de politique pratique.

Les principes de causalité sociale, lorsqu'on les établit comme des lois qui fixent l'ordre ou la succession des événements, sont des principes théoriques; lorsqu'on les expose comme des règles pour aboutir à un effet, ce sont des maximes pratiques. En discutant théoriquement les conséquences de la démocratie, nous indiquons certaines tendances par lesquelles se signale la prépondérance accordée à la majorité numérique, et l'efficacité que certaines institutions politiques peuvent avoir pour contre-balancer ces tendances; d'après cela, si nous avons en vue le but pratique qui consisterait à ne laisser prendre à aucune classe un ascendant illimité, nous pouvons présenter comme une

maxime ou une règle l'obligation de prendre des mesures restrictives.

La politique théorique avance cette proposition que la certitude du châtime est plus efficace que la sévérité du châtime. La politique pratique convertit en précepte cette observation. Elle dit : Établissez des châtime plus certains que sévères.

Les conditions déjà exposées de la stabilité sociale peuvent devenir des maximes qui nous apprennent à garantir précisément cette stabilité. Il en est de même pour les conditions du progrès.

Bien que la politique pratique ne soit que la politique théorique transformée, en y ajoutant la connaissance bien définie du but à atteindre, il y a un grand avantage à présenter la politique sous ces deux formes, tout en nous rendant compte qu'au fond la substance est la même. La forme théorique est celle qui convient le mieux pour l'investigation, tandis que la répétition des mêmes principes sous la forme de préceptes, si elle est faite avec précision, est à la fois suggestive et corrective. De plus, c'est seulement en séparant les deux parties que nous pouvons complètement faire honneur à la question spéciale que soulève la politique pratique : la question du but politique. L'exposition complète des différents systèmes proposés sur la nature de ce but rendra nécessaire un long chapitre préliminaire qui précédera la politique pratique.

Sir G.-C. Lewis a justement remarqué que les propositions de la politique sont ordinairement jetées au hasard, soit dans le moule théorique, soit dans la forme pratique. « Plus on se hâte, moins on avance, » est théorique ; « *festina lente*, » est pratique.

Beaucoup de théories politiques peuvent n'être pas utiles à la pratique, au moins à la pratique limitée d'un pays ou d'une époque. La théorie politique, dans ses plus hautes prétentions, embrasse la philosophie de l'histoire universelle, dont l'application pratique est très-limitée. Par suite, la politique pratique doit se contenter de choisir, dans la

théorie politique, les parties dont elle peut faire son profit.

D'autre part, la façon dont il faut faire ce choix pratique a pour résultat de troubler l'arrangement ou le groupement des *dicta* politiques. Dans les recherches théoriques, les *tendances générales* des différentes institutions sont décrites méthodiquement : formes de gouvernement, organisation militaire, police, justice, etc. Pour la pratique, nous empruntons à différentes parties de l'exposition théorique les *connexions particulières de cause et d'effet* qui s'unissent dans une institution particulière, par exemple la loi des pauvres dans tel ou tel pays. Telle est d'ailleurs la forme qu'affectent toutes les sciences pratiques dans leurs rapports avec les sciences théoriques d'où elles dérivent.

Beaucoup d'institutions sociales, et quelquefois les plus grandes, ont été les œuvres des hommes de pratique, et ont été pour la première fois exposées sous forme pratique. Ce n'est que plus tard qu'on les a énoncées dans des propositions théoriques. Comme exemple nous citerons la constitution anglaise, les rapports des libertés locales avec le contrôle du pouvoir central, la responsabilité imposée aux auteurs des actes politiques. M. Mill regarde comme une des meilleures garanties d'un bon gouvernement la pratique adoptée par la grande Compagnie des Indes, et qui consiste à associer le principal administrateur à un conseil qui donne des avis, non des ordres, de façon à laisser peser la responsabilité sur un seul individu.